

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



*Direction de l'animation
et des relations avec la population
Service des actions culturelles
et de la vie associative*

Tél. 03 20 66 58 09

DECISION

DEC/2024/CL/28

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Vu le Concert « Lille Percussions Project » dans le cadre des rendez-vous de la Cantoria Samedi 10 février 2024 salle des fêtes, rue du Général LECLERC 59510 HEM,

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer un contrat de cession de la représentation sus mentionnée pour un montant de 2 715.00€ TTC.

ARTICLE 2 : Les dépenses seront imputées sur les crédits ouverts au budget de l'exercice en cours. (Service 420CANTO fonction 3112 nature 6257)

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Villeneuve d'Ascq sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Hem le 24 janvier 2024

Francis VERCAMER



Maire de HEM
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM



Standard mairie: 03 20 66 58 00 - www.ville-hem.fr - contact@ville-hem.fr

